

MARIAGE

DEMARCHE RELATIVE A LA DEMANDE DE MARIAGE ET DOCUMENTS A FOURNIR

Dans un premier temps, venir chercher en Mairie le certificat prénuptial

Pièces à produire :

- certificat prénuptial à faire remplir par le médecin de votre choix 2 mois au plus avant la date de mariage
- copies des cartes d'identité des 2 futurs époux
- extrait de l'acte de naissance du futur époux (à demander à la Mairie du lieu de Naissance) de moins de 3 mois
- extrait de l'acte de naissance de la future épouse (à demander à la Mairie du lieu de Naissance) de moins de 3 mois
- contrat de mariage, s'il y a lieu, fournit par le notaire

Renseignements concernant les témoins :

Deux témoins seulement sont nécessaires : un pour le futur époux et un pour la future épouse. Sont autorisés jusqu'à quatre témoins.

Présenter une copie d'un **justificatif d'identité** pour chacun d'entre eux.

Pour chaque témoin donner :

- prénoms et nom
- décorations, s'il y a lieu
- profession
- domicile
- âge

Si des enfants existent avant le mariage :

Fournir pour chacun d'entre eux :

- l'ancien livret de famille (s'il existe)
- l'extrait d'acte de naissance

Renseignements à fournir si les futures mariés sont âgés de moins de 18 ans, à savoir :

- si le père du futur marié consent au mariage, et si il sera présent
- si la mère du futur marié consent au mariage, et si elle sera présente
- si le père de la future mariée consent au mariage, et si il sera présent
- si la mère de la future mariée consent au mariage, et si elle sera présente